

PRIX INTERNATIONAL ANDRÉ LE NOTRE®

Ouverture des parrainages dès à présent et jusqu'au 17 mai 2013 !

Pour la 1^{ère} fois en France, un Prix sera décerné à un paysagiste concepteur pour l'ensemble de son œuvre !

Créé à l'initiative de la Fédération Française du Paysage par l'interprofession Val'hor à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre dans le cadre des Rencontres André Le Nôtre de Versailles, **le Prix international André Le Nôtre® a pour ambition de devenir la plus haute distinction décernée en France à un paysagiste concepteur sur la durée de son exercice professionnel.**

Ce prix qui sera remis tous les deux ans à partir de 2013, récompense un paysagiste concepteur pour l'ensemble de son œuvre de la conception, à la maîtrise d'œuvre en passant par sa contribution à la recherche, ses publications et à l'enseignement.

Le Jury, composé d'une vingtaine de membres (représentants des Ministères, de la Fédération Française du Paysage, de l'interprofession, de la maîtrise d'ouvrage, journalistes,...), **jugera les candidatures selon les critères suivants : l'apport original du candidat à la conception de paysage, à la reconnaissance des paysages et de la démarche paysagère, à la formation des futurs professionnels, à la production d'innovation et la capacité du candidat à élaborer et conduire un projet avec tous les partenaires, notamment la maîtrise d'ouvrage et les différents métiers de la filière professionnelle.**

Le Prix International André Le Nôtre®... comment présenter une candidature ?

Le prix est **ouvert à tous les paysagistes concepteurs en France et à l'étranger**. Les candidatures peuvent être proposées par toute personne (maître d'ouvrage, pair ou professionnel), autre que le candidat. Les parrains devront envoyer au Jury un dossier constitué, dans un premier temps :

- Une lettre de présentation de la candidature
- Un curriculum vitae listant les principales activités, missions et réalisations et donnant les références des principales publications de leur candidat

Puis, pour les nominés :

- Une description illustrée des principales réalisations, un résumé ou extrait des principales publications

Le 22 mai, le jury se réunira pour étudier les propositions de candidatures et sélectionner les nominés. Les candidats nominés pourront accepter ou non la proposition qui leur est faite de participer à la sélection.

Les parrains auront jusqu'au 21 juin pour déposer les dossiers de candidatures complets et le 26 juin, le Jury se réunira pour une délibération finale. Le prix sera remis à Versailles le 3 juillet 2013 durant les Rencontres André Le Nôtre.

Calendrier 2013

- Date limite de réception des propositions de candidature : 17 mai 2013
- Fixation par le jury de la liste des candidats retenus : 22 mai 2013
- Date limite de réception des dossiers de candidature : 21 juin 2013
- Réunion du jury : 26 juin 2013
- Remise du prix André Le Nôtre : 3 juillet 2013

Informations sur demande : prixandrelenotre@valhor.fr
Règlement complet sur www.rencontres-andre-lenotre.fr

Vous souhaitez mettre à l'honneur un professionnel ?

Envoyez dès à présent vos propositions de candidatures à : prixandrelenotre@valhor.fr

Contact Presse : **SENSATION!** Marine Gatineau-Sailliant
Tél. 06 62 74 86 61 – presse@sensation.fr